



## EUROPEAN UNION

### **OSCE Conseil Permanent N° 1200 Vienna, 8 novembre 2018**

---

#### **Déclaration de l'UE en réponse aux co-présidents du Groupe de Minsk, au Représentant personnel de la présidence en exercice pour le conflit dont relève la Conférence de Minsk, ainsi qu'au chef du Groupe de Planification de Haut Niveau**

---

L'Union européenne souhaite la bienvenue aux co-présidents du Groupe de Minsk, Igor Popov, Stéphane Visconti et Andrew Schofer, au Représentant personnel de la Présidence en exercice, l'Ambassadeur Andrzej Kasprzyk ainsi qu'au chef du Groupe de Planification de Haut Niveau, le Colonel Vladimir Minarik, et les remercie de leurs rapports circonstanciés.

L'Union européenne réitère son soutien au Groupe de Minsk et sa pleine confiance aux co-présidents pour faire progresser la recherche d'un règlement politique, équitable et durable du conflit au Haut-Karabagh, essentiel pour l'avenir de la région. Nous invitons les parties à continuer de tirer meilleur profit des efforts déployés par les co-présidents.

L'Union européenne salue la reprise des contacts entre les autorités de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan à New-York, en marge de la dernière session de l'Assemblée générale des Nations-Unies ainsi que l'impulsion donnée par les dirigeants des deux pays lors de leurs discussions informelles en marge du Sommet de la Communauté des Etats Indépendants à Douchanbé, qui ont donné lieu à des initiatives constructives d'autant plus remarquables qu'elles ont été immédiatement mises en œuvre : baisse des tensions sur le terrain et mise en place de mécanismes facilitant une communication directe entre les parties, y compris au plus haut niveau.

Nous encourageons le maintien de cette dynamique et appelons les parties à s'engager dès que possible dans une reprise résolue du processus de règlement dans l'intérêt des populations et de la stabilité régionale.

L'UE a pris note des nouvelles rencontres organisées par les coprésidents du Groupe de Minsk et le Représentant personnel de la présidence de l'OSCE en Arménie comme en Azerbaïdjan entre le 29 octobre et le 2 novembre derniers, y compris avec les représentants locaux du CICR et du HCR, deux acteurs internationaux importants dont les actions neutres contribuent, par leur impartialité, au rapprochement entre les pays et à la future mise en œuvre du règlement.

Comme les coprésidents, l'UE estime important de maintenir un climat de confiance en vue de négociations soutenues sur le règlement du conflit du Haut-Karabagh et se félicite que les ministres des Affaires étrangères sont convenus de poursuivre leur dialogue et de se rencontrer à nouveau avant la fin de l'année.

L'Union européenne suit avec attention l'évolution de la situation au Haut-Karabagh, qui demeure fragile malgré une baisse notable du niveau de violence depuis la réunion de Douchanbé. Elle réitère son attachement à un règlement pacifique du conflit, sur la base des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final d'Helsinki.

L'Union européenne reste mobilisée par le biais de son Représentant spécial, Toivo Klaar, dont elle salue chaleureusement l'action, notamment pour fournir un soutien aux efforts de règlement du conflit. Le Secrétaire général adjoint du SEAE, J-Ch.Belliard et le directeur du SEAE chargé de la Russie, du partenariat oriental, de l'Asie centrale et de l'OSCE Luc Devigne se sont aussi rendus récemment dans la région. L'Union européenne est engagée dans le cadre de son programme de facilitation des contacts entre les sociétés divisées par le conflit – The

European Partnership for the Peaceful Settlement of the Conflict over Nagorno-Karabakh (EPNK) et réaffirme son soutien à tous les programmes qui, en particulier dans ce cadre, contribuent à rapprocher les sociétés civiles et les échanges pacifiques entre les populations. Elle reste disponible pour la mise en place d'autres mesures de confiance, en appui et en pleine complémentarité du Groupe de Minsk.

L'Union européenne souhaite aussi remercier ici la présidence italienne pour les échanges du Directeur politique Cardi avec les co-présidents à New-York ainsi que la future présidence slovaque, que les co-présidents rencontreront demain à Bratislava, pour son engagement.

Monsieur le Président, nous souhaitons redire notre appréciation très positive du travail réalisé, parfois dans des conditions de sécurité difficiles, par le Représentant personnel de la Présidence en exercice pour le conflit dont relève la conférence de Minsk, l'Ambassadeur Kasprzyk et son équipe. L'UE attache la plus haute importance à la poursuite sans entrave de ses activités de surveillance du cessez-le-feu sur la ligne de contact et le long de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Nous remercions l'ambassadeur Kasprzyk pour l'ensemble des activités qu'il conduit et qui contribuent incontestablement à réduire les tensions dans la région et constituent un instrument précieux pour la mise en oeuvre des mesures de confiance sur le terrain. Le bureau du Représentant personnel représente, depuis la fermeture de la mission à Erevan, la seule présence de l'OSCE dans la région.

Monsieur le Président, l'Union européenne souhaite la bienvenue au Colonel Vladimir Minarik pour sa première intervention devant le Conseil Permanent, et souhaite lui accorder tout son soutien ainsi qu'au HLPG dont les analyses et les travaux seront utiles le moment venu.

Nous saisissons également cette occasion pour remercier le Secrétaire général et le Secrétariat, en particulier le Centre de Prévention des Conflits, pour la pertinence de leur contribution.

Nous réitérons que tout déploiement des opérations de maintien de la paix dans la zone de conflit est conditionné par la nécessaire conclusion d'un accord sur des modalités de règlement pacifique entre les parties, sous la responsabilité du Groupe de Minsk. La participation de l'équipe HLPG dans les exercices de surveillance du Représentant personnel reste néanmoins nécessaire pour maintenir un haut niveau de vigilance sur la situation. Nous saluons à nouveau la coopération du HLPG avec les autres organisations internationales présentes sur place comme l'ONU ou l'Union européenne. L'approche globale de l'OSCE dans la région est une valeur ajoutée dans son rôle de maintien de la paix.

L'Union européenne réitère enfin sa détermination à travailler étroitement avec les Parties à la promotion de la stabilité et de la prospérité, ainsi qu'à la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit dans la région, et à renforcer avec elles ses relations de coopération notamment dans le cadre du Partenariat oriental.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine\*, le Monténégro\*, la Serbie\* et l'Albanie\*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que la République de Moldavie, la Géorgie et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

\* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.